

25 mai

Les élections législatives de 2012 en Algérie

Par Paul Balta

Pour la première fois depuis 20 ans, dans l'histoire de l'Algérie indépendante, les élections législatives du 10 mai 2012 se sont déroulées dans des conditions correctes, reconnues par plusieurs partis politiques. L'Algérie a invité environ 500 observateurs étrangers pour superviser le scrutin, dont 200 de l'Union africaine (UA), 150 de l'Union européenne (UE), 132 de la Ligue arabe (AL), 20 de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), 10 de l'ONU, 9 de l'Organisation non gouvernementale National democratic institute (NDI), et 2 indépendants.

Ban Kimoun, Secrétaire général de l'ONU a déclaré : « Je félicite le peuple et le gouvernement algériens pour le déroulement pacifique de l'élection, le 10 mai, de l'Assemblée populaire nationale et salue la représentation accrue des femmes au sein de la nouvelle Assemblée ».

José Ignacio Salafranca, chef de la délégation des observateurs de l'UE en Algérie, a déclaré : « Les élections législatives se sont déroulées dans des conditions généralement satisfaisantes sauf des petits incidents très limités », « Entre 85 et 90% des rapports des observateurs de l'UE sont satisfaisants », « aucune tentative de fraude n'a été enregistrée. » Joaquim Alberto Chissano, ancien président du Mozambique et président de la mission de l'UA, a validé les résultats et déclaré : « le scrutin était libre, transparent et régulier ». L'AL, l'OCI et le NDI vont dans le même sens. Bernard Valero, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, précise dans un communiqué : « Nous- nous félicitons que les opérations de vote pour les élections législatives en Algérie se soient globalement déroulées dans le calme et sans incident majeur. » Il n'en demeure pas moins que plusieurs partis ont catégoriquement dénoncé des fraudes.

Le taux de participation a aussi surpris. Selon les résultats définitifs proclamés le 17 mai par le Conseil constitutionnel : 43,14% en Algérie (les 14% de la communauté à l'étranger non inclus) au lieu des 42,36% annoncés par le ministère de l'Intérieur. C'est nettement plus que les 37% des législatives de 2007. Néanmoins, 56% des électeurs n'ont pas jugé utile d'aller voter ! Ce sont les moins de 40 ans qui ont boudé les urnes.

L'abstention a été forte avec un taux de 57,1%, mais moindre de 8 points que celle de 2007. Selon les résultats officiels proclamés par le Conseil constitutionnel, sur 21 645 841 inscrits, il y a eu 9 339 026 votants et 1 704 047 bulletins nuls.

Abelaziz Bouteflika a contribué à faire voter plus de jeunes. Dans un discours qu'il a prononcé à Sétif, le 8 mai, pour évoquer le massacre, par les forces françaises, de milliers d'Algériens le 8 mai 1945, le Président a notamment déclaré : « *50 ans plus tard, leur rôle (les membres de la famille révolutionnaire) est terminé dans la gestion des affaires du pays.* » Puis « *Ma génération est arrivée à terme* », une manière d'annoncer qu'il ne briguera pas un 4^{ème} mandat en 2014. Et de conclure : « *Le pays est désormais entre vos mains les jeunes, prenez en soin.* » Mohamed-Tahar Dilmi, ancien dirigeant de l'UGTA, Union générale des travailleurs algériens, a déclaré : « *Le dernier discours du président est un discours testament qui a eu un grand effet, notamment sur les jeunes* ».

Autre fait important : l'arrivée en masse des femmes qui totalisent 145 sièges sur 462, près de 30% alors qu'elles n'en avaient que 31 sur 389 dans la précédente Assemblée. Signalons que ce taux de plus de 30% est supérieur au taux moyen des pays de l'Union européenne.

Il n'est pas superflu de souligner que dans cette Assemblée de 462 élus, 424 sont nouveaux, soit 92%, que 57,14% ont moins de 50 ans et que 76,75% sont des universitaires et des postgradués.

La nouvelle APN, Assemblée populaire nationale, ou Chambre basse du Parlement comprend 28 partis politiques. L'alliance présidentielle formée du FLN, Front de libération nationale (créé en 1954

et au pouvoir depuis 1962) dont le Secrétaire général est Abdelaziz Belkhadem, et du RND, Rassemblement national démocratique (parti du Premier ministre Ahmed Ouyahya, créé en 1997) conserve la majorité absolue avec 291 sièges sur les 462 de la nouvelle Chambre basse. Le FLN avec 221 députés dont 67 femmes est 1^{er} et le RND 70 dont 24 femmes, est 2^{ème}. Toutefois, le 24 mai, le Conseil constitutionnel, après examen des recours relatifs aux résultats, a réduit à 208 les sièges du FLN.

Alors que de nombreux observateurs redoutaient une victoire des islamistes, leurs cinq partis ne totalisent que 59 députés. L'AAV, l'Alliance verte des islamistes, réunit 3 partis (MSP, Mouvement de la société pour la paix (créé en 1990) présidé par Abou Djerra Soltani, En Nahda (Mouvement de la Renaissance Islamique, créé en 1989), El Islah (La Réforme) dont le Secrétaire général est Hamlaoui Akouchi). Elle n'est que 3^{ème} avec 47 sièges, dont 15 femmes alors qu'il espérait en obtenir 120. Un recul par rapport à 2007 où le MSP disposait à lui seul de 52 sièges ! Le Conseil constitutionnel a aussi augmenté le nombre de sièges de cinq partis dont l'AAV, qui passe de 47 à 50. L'AAV a été dénoncée par Abdallah Djaballah, chef du FJD, Front de la justice et du développement, 4^{ème} parti islamiste, arrivé en 8^{ème} position avec 7 sièges et qui en obtient 1 de plus, soit 8. Le 5^{ème}, le Front du changement d'Abdelmadjid Menasra, arrive lui en 11^{ème} position avec 5 élus. Le MSP voulait porter plainte pour fraude auprès du Conseil constitutionnel. Pour cela, il faut apporter des preuves et il a reconnu qu'il n'en avait pas. Le MSP qui faisait partie du précédent gouvernement a annoncé qu'il refuse de participer au prochain.

Cet effondrement s'explique par la décennie noire, 1991-2002, celle des « années de sang. » Le GIA, Groupe islamique armé puis le FIS, Front islamique du salut, avaient fait quelque 150 000 morts. Traumatisée, la population ne voulait plus voter pour ces partis. La 4^{ème} place est occupée, avec 21 sièges dont 7 femmes, par le FFS, Front des forces socialistes, créé en 1963, par Hocine Aït Ahmed. Bien implanté en Kabylie, il avait boycotté les législatives de 2007. Le Conseil constitutionnel lui en accorde 6 de plus soit 27 au total. Le parti des Indépendants, conduit par Ammar Kechoud, docteur en pharmacie, est 5^{ème} avec 19 élus dont 5 femmes. Il se place devant le PT, Parti des Travailleurs, 6^{ème}. Il a été créé en 1990, par la grande militante Louisa Hanoune (née en 1954) qui a été la première femme à être candidate à une présidentielle, en 2004. Elle a obtenu 20 sièges dont 9 femmes, réduits à 17, par le Conseil constitutionnel (contre 26 en 2007). Elle a fait une rude déclaration pour dénoncer « la fraude massive n'ayant jamais atteint un tel degré. » Sa plainte ayant été prise en considération, elle récupère 7 sièges soit 24 au total. Comme il faut 20 sièges pour constituer un groupe à l'APN, elle pourra donc le faire. Le FNA, Front national algérien, dirigé par Moussa Touati, est 7^{ème} avec 9 sièges dont 1/3 de femmes. Le MPA, Mouvement Populaire Algérien de tendance démocrate, dirigé par Amara Benyounes, est 9^{ème} avec 6 élus dont 2 femmes. Il passe à 7 élus. Le PFJ, Parti El-Fedjr El-Jadid (Nouvelle Aube), présidé par Tahar Benbaibèche qui veut « Bâtir un État de droit et de justice », est 10^{ème} avec 5 élus dont 1 femme. Il a exprimé sa déception.

Le 11^{ème} est le PNSD, Parti national pour la solidarité et le développement, fondé en 1989 et refondé en 1998, est de tendance centriste sociale démocrate. Il a 4 sièges dont 1 pour une femme. Le FC, Front du changement, présidé par Abdelmadjid Menasra, est 12^{ème} avec 4 députés dont 1 femme. Présidé par Ali Fewzi Rebaïne, Ahd 54, fondé en juin 1991 est 13^{ème} avec 3 députés dont 1 femme. L'ANR, Alliance nationale républicaine, créée le 5 mai 1995 et présidé par l'ex-premier ministre Redha Malek, est 14^{ème} avec 3 députés dont 1 femme. Le FNJS, Front national pour la justice sociale, nouveau parti présidé par Khaled Bounedjma, favorable à Bouteflika, obtient 3 sièges et se place en 15^{ème} position. L'UFDS-El Ittihad, Union des Forces démocratiques et sociales, fondé en février 2012, est 16^{ème} avec 3 députés dont 2 femmes. Son secrétaire général, Noureddine Bahbouh, Ancien ministre de l'Agriculture, milite pour « la solidarité nationale, les libertés et la démocratie ». Le RA, Rassemblement algérien, présidé par Ali Zaghdoud, militant pour la jeunesse, est 17^{ème} avec 4 députés dont 1 femme. Le RPR, Rassemblement patriotique républicain, présidé par Abdelkader Merbah, qui a appelé à « voter en masse pour garantir le changement » est 18^{ème} avec 2 élus. Le MNE, Mouvement national de l'Espérance, présidé par Mohamed Hadeff qui réclame « Un

changement politique à travers une pratique démocratique réelle», est 19^{ème} avec 2 sièges. Le FM, Front El Moustakbel, nouveau parti, présidé par Abdelaziz Belaid, ancien chef de l'UNJA, Union nationale de la jeunesse algérienne et deux fois députés du FLN, militant pour « le changement et les réformes » est 20^{ème} avec 2 élus.

Le Parti El Karama, présidé par Mohammed Benhamou, hostile à Bouteflika, veut « donner le flambeau aux jeunes et à la femme. » Il est 21^{ème} avec 2 élus. Le MCL, Mouvement des citoyens libres, présidé par Boudina Mustapha, qui veut « Faire respecter les règles de la démocratie », est 22^{ème} avec 2 sièges. Hamana Boucherma, coordinateur général du PJ, Parti des jeunes, a promis « d'arriver à un changement pacifique à travers les urnes pour répondre aux aspirations des jeunes ». Il est 23^{ème} avec 2 sièges. Badreddine Belbaz Secrétaire général du PED, Parti Ennour El Djazaïri, a déclaré que « les portes de son parti seront «ouvertes aux cadres algériens exclus et marginalisés». Il est 24^{ème} avec 2 sièges. Le PRA, Parti du renouveau algérien, présidé par Youcef Bouabboune, est 25^{ème} avec 1 siège. Le FND, Front national démocratique est 26^{ème} avec 1 élu. Le FNIC, Front national des indépendants pour la concorde, créé en 1991, est dirigé par Yacine Loukal. Son programme économique est basé sur « la création de nouvelles richesses et la relance de l'Agriculture par la création de micro entreprise qui répondent aux spécificités des régions pour promouvoir la production agricoles nationaliste». Il est 27^{ème} avec 1 élu. Le ME, Mouvement El-Infatih, présidée par Omar Bouacha qui appelle les jeunes à « libérer le pays de la corruption et de la mauvaise gestion», est 28^{ème} avec 1 élu.

Signalons enfin que 20 partis devaient se réunir lundi 21 mai, à Alger, au siège du Front pour la justice et le développement (FJD), mais 14 seulement se sont présentés dont 7 dont sept n'ont pas obtenu de siège à l'APN. Ils ont créé un « Front politique pour la protection de la démocratie » et décidé de boycotter les travaux de la nouvelle APN dont l'installation est prévue samedi 26 mai. Ils ont décidé aussi de boycotter les travaux de l'APN mais de maintenir leurs députés et de ne pas reconnaître le nouveau gouvernement. Les 14 partis qui ont signé le communiqué sont : le FDJ, Front pour la justice et le développement, le FAN, Front de l'Algérie nouvelle (FAN), le FEN, Front de l'entente nationale, le PLJ, Parti de la liberté et de la justice, le parti El Fedjr El Djadid, le FND, Front national démocratique, le FNA, Front national algérien, le Mouvement El Infatih, le FC, Front du changement, le PJM, Parti de la justice et du manifeste, le MJD, Mouvement de la jeunesse démocratique, le MNND, Mouvement national pour la nature et le développement, le MNL, Mouvement des nationalistes libres et le FBG, Front de la bonne gouvernance.

PAUL BALTA